

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2015

Etaient présents :

M. Denis GRAS, Mlle Michelle BASTIDE, MM. François ESTEVENON, ~~Frédéric MONTANIER~~, J-Marc BRUGERON, Arnaud BRINGER, Hervé COURNUT, Nicolas VELAY, J-Philippe MACHARD, Mme Marcelle ROUQUET, ~~Catherine REVERSAT-PINTENET~~

Absent excusé : Frédéric MONTANIER,

Absente : Mme Catherine REVERSAT-PINTENET

1- Réfection de la salle polyvalente

Etude des trois devis qui s'élèvent à 9584,67, 10757,40 et 12350,88. Les montants sont proches ; les solutions proposées sont étudiées par les conseillers qui choisissent le devis proposé par Jean-Marc ARNAL (10757,40) Quelques conseillers souhaitent rencontrer cet artisan pour comparer les couleurs des peintures et autres matériaux

2- Cimetière

Après exposé de Monsieur le Maire, le tarif unique de cinq cents euros par concession cinquantenaire est retenu, la totalité de la recette étant désormais reversée au budget principal.

L'emplacement de l'ossuaire est fixé en haut et à gauche de la partie haute du cimetière

9 voix pour

3- Modification des statuts de la C.C. TERRE DE PEYRE

Adoptée en conseil communautaire le 8 avril 2015, il s'agit de l'ajout « soutien aux activités agricoles et forestières »

9 voix pour

4- Emprunt de 50000 €

Des trois propositions reçues (Crédit Agricole du Languedoc, Caisse d'Epargne et Banque Postale) celle de la banque Postale est la plus intéressante, bien que les frais de dossiers soient plus élevés. Le choix se porte donc sur la proposition de la Banque Postale pour 50000 € empruntés sur 10ans au taux fixe de 1,78%, amortissement constant.

Cette décision relève des attributions déléguées au Maire, puisque cette recette est individualisée au budget principal 2015

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2015

5- Décision modificative n°1 - 2015

Les services de l'Etat ont informé le Maire que le FPIC 2015 s'élève à 2303 € en dépenses et 4042 € en recettes. Il y a donc lieu d'ajuster le budget 2015 pour + 303 en dépenses, + 1042 en recettes, le solde étant affecté aux dépenses imprévues (022)

9 voix pour

6- Travaux en cours

- Les devis pour la réfection des fours de la Chaze et de Lasbros sont étudiés. Une demande de subvention au titre des contrats territoriaux va être déposée. D'autres devis seront demandés.
- Point sur le PATA (petits travaux sur la voirie)
- Echange de terrains : la propriétaire n'a pas encore étudié la proposition
- Grandviala : la source a été achetée par la commune, ainsi que le matériel (mais travaux faits par les habitants) mais la parcelle étant toujours propriété privée, réponse a été faite à Monsieur le Préfet pour lui rappeler que la compétence AEP est, de fait, transférée au SIAEP. Copie de ce courrier a été envoyée au Président du SIAEP.